



ENERLEX
— avocat —

31 rue La Boétie - 75008 PARIS
Tél. + 33 (0)1.56.43.63.63
www.enerlex-avocat.fr

LOI DE FINANCES POUR 2020 :

Fiscalité énergétique / écologique, TVA et droit douanier. Les changements à anticiper !

Mercredi 11 décembre 2019

8h30 – 10h30

**Hôtel Raphael
17 avenue Kléber
75116 PARIS**

En prévision de l'entrée en vigueur de la loi de finances pour 2020, le cabinet d'avocat ENERLEX présentera les mesures impactant la fiscalité énergétique, la fiscalité environnementale et la TVA internationale.

Horaires :

8h30 : accueil des participants

8h30 – 9h15: petit-déjeuner

9h15 – 10h30 : présentation de la loi de finances

10h30 – 10h45 : séance de questions-réponses

Intervenant Matthieu TORET

Ancien fonctionnaire du Ministère de l'économie et des finances en charge de la fiscalité énergétique et environnementale.

Avocat spécialisé en fiscalité énergétique, en droit douanier et en TVA

BULLETIN D'INSCRIPTION

(à retourner à m.toret@enerlex-avocat.fr)

Nom :

Prénom :

Structure juridique :

Téléphone :

Adresse électronique :

Le nombre de places étant limité, l'inscription préalable est obligatoire